

Nous méritons de travailler moins pour le même salaire

OPINION

Le 19 janvier, nous apprenions que le Seco prévoirait d'autoriser des semaines de travail de 67 heures dans le cadre d'une révision de la loi fédérale. Une idée bien contraire aux aspirations de la grande majorité des salarié-e-s. Pourquoi certains continuent de défendre des semaines de 40, 50 voire 60 heures, comme si cela en allait de notre valeur dans la société, de notre identité? Au contraire, le temps est venu pour des propositions sérieuses de diminution du temps de travail sans baisse de salaire.

Nous avons aujourd'hui un rapport au travail bien différent de celui de l'époque de nos grands-parents. Le secteur des services est celui qui regroupe la majorité des salarié-e-s, fait qui change la vision que nous avons des salarié-e-s. Nous devons être mobiles, polyvalent-e-s et prêt-e-s à apprendre de nouvelles façons de faire et de nouveaux savoirs tout au long de notre vie. Notre productivité est bien plus grande aussi. La vitesse de nos outils connectés accélère les processus de production et rend notre heure de travail bien plus rentable qu'auparavant sans qu'une hausse de salaires proportionnelle n'advienne.

Cette accélération nous impose des rythmes qui ne sont plus naturels. Il faut rester connecté-e-s, accessibles, disponibles. Le développement des outils numériques contribue à la popularité du télétravail. Le temps de repos et le temps professionnel se confondent. Il n'y a plus de réel «time out». Le multitâche règne: on fait ses courses en ligne entre deux mails professionnels. Quand nous ne travaillons pas,

nous passons notre temps à essayer de pallier les effets néfastes de cette hyper-disponibilité. Sans parler de l'avènement des *slashuses* et *slasheurs*, ces personnes qui cumulent plusieurs activités professionnelles et associatives. Et nous entendons enfin les cris au secours des proches aidants qui s'occupent des membres de la famille, tout en ayant une activité professionnelle, au détriment souvent de leur propre santé. L'idéal du bonheur par le travail en prend un coup.

Un autre aspect essentiel, et aujourd'hui incontournable, est celui de l'égalité. Les débats sur la durée du temps de travail ont longtemps été limités à un modèle très classique: le temps plein majoritairement masculin permettant à un seul membre de la famille de subvenir à l'essentiel des besoins des siens. Mais les mobilisations des femmes imposent dorénavant une nouvelle lecture, féministe et égalitaire, de la nécessité d'un nouvel équilibre entre temps consacré au travail, à la famille et pour soi. La généralisation du travail féminin a créé de nouvelles configurations familiales et conduit à la nécessité grandissante en politiques publiques favorisant la conciliation. Comme société, nous devons valoriser le temps passé à s'occuper d'autrui et du bien social autant que le temps passé à produire des richesses.

La majorité des femmes de ce pays aspirent à l'indépendance économique tout en se voyant attribuer la responsabilité de s'occuper des enfants, des parents âgés, des courses, de faire du bénévolat et, ne l'oublions pas, de faire du sport, parce que la santé est une affaire de res-

ponsabilité individuelle. Et bien sûr, penser à la planète, trier les déchets, penser à des alternatives aux déplacements en voiture... Ces injonctions font de la travailleuse de 2020 une femme qui doit tout faire et penser à tout. Mais tant d'hommes se reconnaissent aussi dans cette description. Ils aspirent à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée et à un autre rôle social. C'est pourquoi nous les avons vus venir en masse aux manifestations de juin 2019.

Les velléités d'allongement de la semaine de travail sont une aberration qu'il faudra combattre par le renforcement de nouveaux modèles plus sains, durables et équitables. Que cela passe par la diminution de la durée hebdomadaire, par l'augmentation du droit aux vacances, par le congé parental ou par d'autres congés, travailler moins pour un même salaire permettra de rétablir enfin un équilibre. Nous, femmes et hommes qui par notre travail rémunéré et non rémunéré rendons ce pays plus riche, le méritons. ■

Quand nous ne travaillons pas, nous passons notre temps à essayer de pallier les effets néfastes de cette hyper-disponibilité

SUR LES BLOGS

Hantons en chœur

«On ne s'ennuie pas, au royaume des ombres. S'il faut en croire Epistémon, on peut voir là-bas Alexandre le Grand réparer de vieilles chaussures, Lancelot du Lac écorcher des chevaux morts, Cléopâtre vendre des légumes, ou Néron jouer de la vielle - mais pas chanter, peut-être parce que Suétone, déjà, disait de l'empereur qu'il avait «la voix faible et sourde», écrit sur son blog **Philippe Simon**, spécialiste de Rabelais et des littératures de la Renaissance. A lire sur le site du «Temps» à l'adresse <https://blogs.letemps.ch>

CARINE CARVALHO
DÉPUTÉE SOCIALISTE VAUDOISE
ET SPÉCIALISTE DES QUESTIONS
DE GENRE ET DE DIVERSITÉ
AU TRAVAIL



«Guerre des psys»: complémentarité et diversité, plutôt que rivalité!

OPINION

Les psychiatres-psychothérapeutes, ou bon nombre d'entre eux, s'opposent aujourd'hui à voir les psychologues-psychothérapeutes pouvoir pratiquer à charge de l'assurance obligatoire des soins selon le principe de prescription. Et ceci quand bien même les premiers, pour la plupart, reconnaissent aux seconds une formation en psychothérapie d'aussi bonne qualité. Cette opposition alimente un débat qui ressemble à une lutte corporatiste. Ceci alors que celui qui devrait être au cœur du débat - le patient - en est pratiquement exclu.

Travaillant au sein d'une association faîtière romande d'action en santé psychique - la Coraasp - j'aimerais apporter un autre regard. Une perspective élaborée au gré des expériences partagées par des personnes affectées dans leur santé psychique et fréquentant l'une ou l'autre de nos organisations membres. Ces considérations ne visent pas à opposer un corps de métier à un autre, mais bien à montrer l'importance de la complémentarité et de la diversité.

Les représentations populaires d'une consultation chez un psychologue ou chez un psychiatre n'ont pas le même poids et ne souffrent pas du même tabou. Les personnes qui traversent un premier épisode de difficultés psychiques sérieuses et qui franchissent le seuil de l'une de nos organisations le disent souvent. «Venir dans votre association, c'est déjà difficile. Mais prendre rendez-vous chez un psychiatre, vous n'y pensez pas.» Même si nous œuvrons à la déstigmatisation de la maladie psychique et de ses acteurs de terrain, nous observons combien ce qui touche à cette dimension-là de notre santé est encore caché, isolé, voire source de honte. Ce qui peut clairement retarder l'accès aux soins et entraîner une péjoration de l'état de santé. Toutes les politiques publiques de santé convergent vers l'importance d'une détection et d'une intervention rapides. Permettre un accès facilité à la psy-

chothérapie auprès des psychologues-psychothérapeutes s'inscrit clairement dans cette perspective.

Un grand nombre des personnes actives au sein des organisations de la Coraasp vit avec un trouble psychique durable. Il s'agit pour elles de trouver l'accompagnement thérapeutique et social leur permettant de tendre au rétablissement d'une bonne qualité de

Même si nous œuvrons à la déstigmatisation de la maladie psychique, nous observons combien ce qui touche à cette dimension-là de notre santé est encore caché

vie malgré la présence de la maladie. Ceci en mobilisant leurs ressources et compétences et en réduisant le risque de rechutes et de nouvelles hospitalisations. Le lien établi avec le thérapeute est donc essentiel. Il doit se construire sur la confiance, permettre d'expérimenter la rupture, la contestation aussi bien que l'adhésion. Rares sont les personnes qui peuvent nouer ce lien avec un psychiatre installé dans une pratique privée en raison d'un manque de places disponibles ou d'un trop long délai d'attente pour consulter l'un de ces professionnels. Les personnes sont donc bien souvent suivies par un psychiatre dans le cadre des consultations ambulatoires publiques. La qualité des soins dans ces structures n'est pas remise en question. Cependant, nous observons que la nature même de ces structures, responsables notam-

ment de la prise en charge des urgences et de la formation des psychiatres, engendre des contraintes qui peuvent avoir un effet contre-productif ou limitatif dans le parcours de rétablissement des patients. Nous pensons en particulier au tournus annuel des médecins et leur disponibilité qui, par le contexte, peut orienter la prise en charge en priorité sur le traitement médicamenteux et moins sur la démarche psychothérapeutique en elle-même. Dès lors, un accès facilité à une psychothérapie auprès d'un psychologue-psychothérapeute de même que la possibilité d'élargir le choix des thérapeutes constituent des voies de soins complémentaires précieuses pour le rétablissement des personnes affectées durablement dans leur santé psychique.

Dans ce débat, l'argument financier est souvent brandi. Certes, le remboursement des psychothérapies pratiquées par les psychologues-psychothérapeutes engendrera une augmentation des coûts à charge de l'assurance obligatoire des soins. Mais n'oublie-t-on pas un peu vite les bénéfices humains et financiers offerts par la diversité, le choix, la complémentarité sur la réduction possible des hospitalisations, la mobilisation des ressources du patient, le maintien en emploi ou encore la santé des proches? ■

FLORENCE NATER
DIRECTRICE DE LA CORAASP
(COORDINATION ROMANDE
DES ASSOCIATIONS D'ACTION
POUR LA SANTÉ PSYCHIQUE)



Quelle retraite pour les chefs d'Etat?

CHRONIQUE

Les femmes et les hommes d'Etat

n'auraient-ils pas le droit de continuer à gagner leur vie une fois retirés de la vie politique? On se souvient du tollé provoqué par les conférences payantes données par Nicolas Sarkozy une fois qu'il fut retourné à la vie civile, ce qui permit à ses ennemis de ressasser le yacht Bolloré, la Rolex et le Fouquet's et d'en remettre une couche. Mais, un peu plus tard, le socialiste François Hollande, qui s'était tant moqué de son prédécesseur de droite, a commencé lui aussi à s'exprimer dans divers énoncés contre espèces sonnantes et trébuchantes. Seule différence, il était nettement moins bien rémunéré... Pour se dédouaner, il a promis de reverser une partie (laquelle?) des sommes ainsi engrangées à la fondation La France s'engage, ce que, bien entendu, personne n'a pris la peine de vérifier. De même, l'Allemagne a crié au scandale quand elle a découvert que le candidat social-démocrate contre Angela Merkel en 2013, Peer Steinbrück, avait royalement gagné 1,25 million d'euros en trois ans grâce à ses interventions publiques. Il était pourtant alors rendu à la vie civile et libre donc de la gagner à sa guise.

Et que dire des critiques réservées à nos conseillers fédéraux quand ils se recasent?

Même les choix de Doris Leuthard, tant adulée, n'ont pas eu l'heur de plaire: Stadler, Bell et Coop, pftt, quelle vulgarité pour une telle égérie! Et le socialiste Moritz Leuenberger, fer de lance socialiste, allant vendre ses services à l'entreprise de génie civil Implenia, *shocking!* Et Flavio Cotti collectionnant les conseils d'administration comme Fiat, Cablecom ou Credit Suisse. Et Ruth Metzler, partie panser ses plaies chez Novartis et PricewaterhouseCoopers, avant de prendre son indépendance en ouvrant son propre cabinet de conseil. Qu'auraient-ils donc dû faire?

Cependant, l'indignation est à géométrie variable.

Personne en effet ne critique l'extraordinaire activité financière du couple Obama. L'ancien président démocrate des Etats-Unis et son épouse, tous deux juristes de formation, rentabilisent à fond leur notoriété, comme l'a fait Bill Clinton avant eux. Outre leur contrat d'édition de 60 millions de dollars, ils donnent conférences sur conférences, rémunérées parfois en centaines de milliers de dollars: 400000 pour Monsieur s'exprimant devant des entreprises de Wall Street ou 225000 pour Madame lors d'une conférence sur les femmes. Plus récemment, ils ont conclu un deal juteux avec Netflix, suivi d'un autre avec Spotify pour des podcasts: *business as usual!* Dès lors, leur fortune est désormais estimée en dizaines de millions, ce qui s'illustre dans un train de vie royal et une magnifique résidence de 800 mètres carrés à Washington et une autre à Chicago. Bien sûr, des versements caritatifs enrobent d'une aura humanitaire ces goûts de luxe pas très emblématiques du discours de gauche. Quant à leur fille Malia, 22 ans à peine, elle descend au Setai Miami, dont je vous laisse consulter les prix sur internet, et s'est choisi comme *boyfriend* un étudiant londonien dont le moins qu'on puisse dire est que papa n'est pas dans le besoin.

Pour ma part, je n'y trouve rien à redire, ni à gauche ni à droite, et préfère largement que les ex-chefs d'Etat fassent fructifier leur expérience plutôt que d'émarger à la caisse de l'Etat.

En revanche, s'ils encaissent de tous les côtés, le bon peuple est en droit de la trouver saumâtre. C'est pourquoi, le seul système pertinent en cette matière doit conditionner, comme c'est le cas en Suisse, le versement de la rente à l'absence d'autres revenus lucratifs. Cessons donc de critiquer les élus qui s'engagent dans la vie économique active en renonçant à leur rente alors que d'autres optent pour des engagements bénévoles ou du farniente, touchant dès lors leur pension, parfois fort longtemps. Les beaux esprits qui se posent des questions morales devraient prioritairement se demander qui coûte le plus cher aux contribuables. ■

MARIE-HÉLÈNE MIAUTON
mh.miauton@bluewin.ch

